

Communiqué de presse

« UNE CONVENTION DE PARTENARIAT CONCLUE ENTRE TRANSITIONS PRO BRETAGNE ET LE GROUPEMENT EVOLUTION »

Rennes, 22 Octobre 2020 - Transitions Pro Bretagne a signé avec le Groupement Evolution, opérateur du Conseil en Evolution Professionnelle pour les salariés bretons, une Convention de partenariat pour la période 2020-2024. Cette convention se veut tournée vers l'action. Elle décline plusieurs projets qui seront mis en place conjointement par les deux acteurs pour les salariés de la région.

Le Groupement Evolution, opérateur du Conseil en Evolution Professionnelle pour les salariés

« Le conseil en évolution professionnelle constitue un processus d'appui à tout actif pour faire le point sur sa situation professionnelle, et, le cas échéant, élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle (...). Il prend la forme d'une offre de service (...) gratuite, accessible à tout actif, indépendamment de son âge, de son secteur d'activité, de son statut et de sa qualification. Il contribue, tout au long de la vie de la personne à améliorer sa capacité à faire ses propres choix professionnels et à évoluer, notamment par l'accroissement de ses aptitudes, le développement de ses compétences, et l'accès à de nouvelles qualifications professionnelles » (*Arrêté du 29 mars 2019 - extrait du cahier des charges relatif à l'offre de service du conseil en évolution professionnelle*)

Déjà mobilisé sur des marchés publics liés au projet, à l'insertion professionnelle et à l'emploi, CATALYS Conseil qui a démontré sa capacité depuis 2010 à piloter de grands dispositifs multirégionaux a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres en tant qu'opérateur régional financé par France Compétences pour délivrer le CEP dans le cadre commun d'engagements de service tel que défini dans le cahier des charges commun fixé par arrêté. L'opérateur CATALYS CONSEIL et ses co-traitants TINGARI, CLPS et Analyse et Action ont créé le Groupement Evolution pour un plus grand maillage territorial.

Le service est assuré sur 23 sites et à distance selon les souhaits des bénéficiaires.

Transitions Pro Bretagne, interlocuteur des salariés en reconversion

Avec la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Transitions Pro Bretagne est le nouvel acteur référent des transitions professionnelles sur le territoire. La gouvernance de Transitions Pro est assurée par un conseil d'administration paritaire composé de représentations syndicales employés et employeurs. En tant qu'organisme paritaire, Transitions Pro Bretagne garantit un traitement transparent et équitable aux salariés le sollicitant, il affiche l'ambition de devenir l'interlocuteur des salariés pour leur reconversion professionnelle en Bretagne.

Pour ce faire, Transitions Pro Bretagne gère plusieurs dispositifs :

- Le Projet de Transition Professionnelle permet le financement d'une formation pour les salariés qui souhaitent changer de métier.
- Le dispositif Démission-Reconversion permet à un salarié de démissionner afin de suivre une formation ou de créer son activité. Transitions Pro Bretagne atteste le caractère réel et sérieux du projet, ce qui permet à la personne de percevoir l'Allocation de Retour à l'Emploi après son inscription à Pôle Emploi. Dans ce dispositif, le salarié doit préalablement avoir travaillé son projet avec un Conseiller en Evolution Professionnelle.
- La Validation des Acquis de l'Expérience : Transitions Pro finance jusqu'au 31/12/2020 la VAE pour tout salarié, sans solliciter le Compte Personnel de Formation.
- Cléa : Transitions Pro assure l'organisation des jurys afin de délivrer cette certification portant sur un socle de compétences et de connaissances.

Transitions Pro Bretagne propose aux salariés des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs en lien avec ces dispositifs.

Deux interlocuteurs pour les salariés en reconversion

Les deux structures interviennent donc à des niveaux différents dans le parcours d'un salarié qui souhaite se reconvertir. Le Conseil en évolution Professionnelle va permettre à la personne de travailler sur son projet professionnel, de déterminer quelle formation pourrait être adaptée et comment s'insérer professionnellement. Transitions Pro va accompagner le salarié dans le choix du dispositif adapté et dans la mise en œuvre de son projet, via les dispositifs qu'il propose.

Chaque structure propose des services aux actifs bretons et il est apparu indispensable de coordonner les actions de chacun afin de rendre plus facile l'accès à la reconversion professionnelle.

DES OBJECTIFS CONCRETS POUR 2021

La convention s'appuie donc sur des fiches-actions définies annuellement et qui seront évaluées et adaptées chaque année. Pour 2020-21, les actions suivantes ont été définies :

- **Interconnaissance des équipes** : afin d'assurer un service optimal auprès des salariés bretons, des réunions décharges et de présentation ont été mises en place entre les équipes de Transitions Pro et du Groupement Evolution. Présentation des offres de services respectives, modalités d'accès aux dispositifs, ingénierie de parcours et de financement... : ces échanges permettent de professionnaliser les chargés d'information et les conseillers en évolution professionnelle pour une meilleure fluidité du parcours de salarié d'un opérateur à l'autre.
- **Orientation des publics** : le conseil en évolution professionnelle permet notamment de travailler le projet du salarié, les dispositifs permettent de mettre en œuvre ce projet : il est donc nécessaire que le salarié puisse être systématiquement orienté d'un opérateur à l'autre en fonction de ces besoins. C'est l'engagement qui est pris dans cette convention. Les chargés d'information de Transitions Pro orienteront les salariés vers le CEP si leur projet a encore besoin d'être travaillé. Les Conseillers du Groupement Evolution orienteront les salariés vers Transitions Pro lorsque sera venu le temps de concrétiser le projet par une formation ou par une démission-reconversion.
- **Partage de locaux** : afin de permettre à Transitions Pro d'être présent sur tout le territoire breton, le Groupement Evolution accueille les chargés d'information de Transitions pro dans leurs locaux. Des permanences sont donc organisées dans des lieux communs afin de faciliter l'accès des services pour les salariés bretons.
- **Evènements communs** : Le Groupement Evolution et Transitions Pro mettront en place des évènements communs à destination des salariés. Co-animation d'ateliers, présence conjointe dans des forums, webinaires coprésentés vont être organisés en 2020 et 2021.

Contact presse

Transitions Pro Bretagne
Zélie Legrand – Chargée de mission
02 99 29 72 39 – zlegrand@transitionspro-bretagne.fr

Groupement Evolution
Emmanuelle Sohier - Directrice de projet CEP

Signataires de la convention :

François PAULOU, Président Directeur Général – CATALYS

Emmanuelle DENOUAL – Présidente Transitions Pro Bretagne

Jean-Claude ESTRAMPES – Vice-Président Transitions Pro Bretagne

Présents :

Emmanuelle SOHIER : Directrice de projet CEP – Groupement Evolution

Valérie RABAEY : Directrice Transitions Pro Bretagne